



délégué

au

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Revue de l'Union Nationale des Associations Familiales

Édito

par

Marie-Andrée Blanc
Présidente de l'UNAF

SPÉCIAL
Petite enfance

Sommaire

★ ★ ★
**L'accueil de la petite enfance :
éléments d'un état des lieux**

...page 2

**L'accueil des jeunes enfants
en crèche : une comparaison
France-Allemagne**

...page 8

**La solution : un parcours
de l'accueil du jeune enfant**

...page 10

★ ★ ★
**Redistribution : quels effets sur
la réduction de la pauvreté ?**

...page 11

n°192/193 - ISSN 0984 - 3331

Prix : 3 €

Politique familiale : en 2019, moins d'aides aux familles, moins de familles aidées

Les familles font les frais depuis 2012 de coupes budgétaires sans précédents dont les effets se font sentir : baisse de la fécondité, dégradation des conditions de conciliation vie familiale-vie professionnelle, évolution décevante de l'offre d'accueil du jeune enfant... Malgré les demandes répétées de l'UNAF, le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019 montre une nouvelle fois un désengagement du gouvernement en matière de politique familiale.

Le gouvernement a ainsi décidé de sous-indexer prestations familiales, aides au logement et retraites : elles ne seront revalorisées que de 0.3 %, un taux bien inférieur à celui de l'inflation qui elle, repart à la hausse. Ce gel des montants va mécaniquement baisser le niveau de vie de toutes les familles.

Petite enfance : nouvel accroc dans les aides aux parents

La petite enfance est aussi concernée : avec la sous-indexation du complément mode de garde (CMG) qui sert à financer une partie de la rémunération des assistantes maternelles, le coût pour les familles va mécaniquement augmenter, puisque le salaire des assistantes maternelles augmentera, lui, avec l'inflation. C'est une mauvaise nouvelle pour les familles dont l'enfant est accueilli chez une assistante maternelle, puisque le reste à charge va donc augmenter... C'est aussi une mauvaise nouvelle pour l'Etat, car ce mode de garde souffre d'une désaffection des parents, alors qu'il est le moins coûteux pour la collectivité.

Accueil des 0-3 ans : des familles à soutenir dans les territoires

Ce numéro du Délégué au CCAS, dédié à l'accueil de la petite enfance, permet d'avoir une vision d'ensemble de ce domaine, dans lequel plus de 10 % des CCAS/CIAS sont engagés. Dans les petites communes, l'action des CIASS est même devenue essentielle, puisqu'un quart d'entre eux sont impliqués sur le champ de la petite enfance en milieu rural. Retrouvez aussi les propositions de l'UNAF pour mieux répondre aux besoins et aspirations des familles, en créant un parcours indicatif de l'accueil du jeune enfant.

